

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 9

Artikel: Une heureuse initiative
Autor: Aerny, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une heureuse initiative

par Francis Aerny

Le défilé militaire de Neuchâtel a été un succès. Le public a été heureux de voir son armée. Il a pu constater qu'elle était dotée d'armes modernes, ce qui signifie que l'argent du contribuable est dépensé à bon escient, ce qui tend à devenir rare. Ce genre de manifestation devrait être plus fréquent. Les principales villes suisses devraient voir défiler des troupes tous les cinq ou six ans.

Quant aux fanfares militaires, on ne les entend pas souvent. A Lausanne, par exemple, il devrait y avoir un concert militaire le samedi matin, sur la place Saint-François ou sur celle de la Palud, deux ou trois fois par année. Marches militaires, airs populaires traditionnels et plus modernes sont toujours appréciés. L'armée n'a rien à gagner d'être la grande invisible.

Il est bon que le public puisse reconnaître des personnes connues dans les rangs de troupes qui défilent. Cela lui fait prendre conscience que l'armée, c'est le peuple, certaines classes d'âge du peuple, SCF comprises. La propagande antimilitariste présente l'armée comme une entité particulière, extérieure au peuple. La meilleure réponse consiste à montrer que ce n'est qu'un mensonge.

Evidemment, il peut y avoir une contre-manifestation. Cela concerne la police locale. Que ceux qui tiennent à montrer leur opposition le fassent, *mais* ailleurs. Ils auront ainsi l'occasion de se retrouver en famille et de... se compter! Ils n'ont pas le droit de perturber une autre manifestation; ils sont du reste les premiers à protester si, d'aventure, certains perturbent les leurs.

Dans bien des pays, la fête nationale ne se conçoit pas sans défilé dans la capitale. On y montre le meilleur et le plus populaire et la foule accourt; la télévision est là. Ce qu'on lui demande, c'est de choisir le moment idoine pour retransmettre le défilé, de ne pas faire concurrence aux manifestations patriotiques locales.

Tout militaire sait qu'il faut occuper le terrain sinon ce sont d'autres qui l'occupent. Les aboiements des chiens n'ont jamais empêché la caravane de passer, pour autant qu'elle le veuille. Ce n'est que si elle renonce à passer qu'on prête attention aux aboiements. Le peuple suisse, comme d'autres, a le droit d'être fier de son armée. Pour cela, il faut la lui montrer.

F. A.